

La participation des installateurs-électriciens vaudois à l'Expo 64

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins :
gemeinsames Publikationsorgan des Schweizerischen
Elektrotechnischen Vereins (SEV) und des Verbandes
Schweizerischer Elektrizitätswerke (VSE)**

Band (Jahr): **55 (1964)**

Heft 15

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-916758>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La participation des installateurs-électriciens vaudois à l'Expo 64

Société coopérative Electro-Etudes, Lausanne

696.6 : 061.4 (494.451.1)

L'Exposition nationale suisse a été pour les Installateurs-électriciens vaudois l'heureux prétexte d'une prise de conscience de leurs devoirs et de leurs pouvoirs.

Faisant partie intégrante de l'économie du canton de Vaud, les Installateurs de ce canton avaient pour devoir de participer activement et utilement à cette manifestation nationale.

Participation d'enthousiasme, certes, mais sous forme d'une collaboration raisonnable, intelligente et efficace.

Un chantier tel que celui de l'Exposition nationale suisse, placé sous le signe du progrès, du «devenir» même, de la grandeur inusitée, du provisoire, mais aussi de la sécurité nécessaire, des nouveautés audacieuses, mais aussi des tâches traditionnelles, sans oublier les impératifs d'ordre financier, posait sur le plan technique de nombreux problèmes complexes et nouveaux. Pour y apporter les solutions valables et nécessaires, l'Association cantonale vaudoise des Installateurs-électriciens (A. C. V. I. E.) a estimé qu'il lui incombait de susciter l'institution d'un Bureau d'études, œuvrant dans un climat d'entière neutralité tout en assurant une collaboration directe et étroite entre le maître de l'ouvrage et les entreprises d'électricité, au double service des uns et des autres.

C'est ainsi que la volonté commune de 44 entreprises vaudoises d'électricité, de l'administration des Téléphones, des Services industriels de Lausanne et des Compagnies de distribution de courant a permis la fondation de la Société coopérative Electro-Etudes assurant l'administration et la direction du Bureau Technique en Electricité (B. T. E.).

Dirigé par M. *Gérard Järman*, ingénieur, assisté de M. *Charles Perrottet*, technicien, bénéficiant du précieux appui de M. le Professeur *Spieser*, ingénieur-conseil, le B. T. E. (Bureau Technique en Electricité) a reçu de l'Exposition nationale suisse le mandat suivant:

Projet général d'exécution — Devis estimatif — Préparation des documents pour l'adjudication des travaux — Dessins d'exécution — Direction du chantier — Décomptes, réception de l'ouvrage et établissement des plans de révision éventuels — Surveillance des installations — Organisation du service d'entretien et de réparation, en liaison avec le Service des constructions de l'Exposition nationale suisse, les SEL et les TT — Contrôle du démontage et, cas échéant, recherche d'un acquéreur pour le matériel restant.

Nous pouvons et devons affirmer avec satisfaction que le B. T. E. a rempli à satisfaction les tâches lui ayant été confiées.

Par ailleurs, les Installateurs-électriciens vaudois ont tenu à prouver à autrui et à eux-mêmes aussi, qu'ils étaient parfaitement capables, à tous égards, de procéder eux-mêmes aux travaux d'installation électrique commandés par l'Exposition nationale suisse (Partie générale et Tâches spéciales), du montant approximatif de fr. 1 500 000.—, sans compter ceux pouvant leur être confiés en supplément par les architectes des Secteurs.

L'Association cantonale vaudoise des Installateurs-électriciens (A. C. V. I. E.) n'a pas hésité à donner, au nom des entreprises participantes, toutes garanties nécessaires et suffisantes portant sur l'exécution conforme de ces travaux dans les délais impératifs impartis et aux conditions fixées préalablement.

L'octroi de ces garanties impliquait la mise en commun des bonnes volontés, des capacités techniques et du potentiel de main-d'œuvre des entreprises vaudoises. En lieu et place de la solution trop rigide du consortium, souvent préjudiciable aux responsabilités individuelles et à l'initiative privée, l'A. C. V. I. E. a choisi celle plus simple et plus efficace d'une Communauté de travail (C. T. E.).

Les travaux de l'Exposition nationale suisse (Partie générale et Tâches spéciales) ont été répartis en lots et attribués aux entreprises de la Communauté de travail électricité proportionnellement au potentiel de leur main-d'œuvre mise à disposition. Leur adjudication a été faite sur la base de soumissions calculées conformément à une Série de prix.

L'établissement des 685 prix unitaires de cette Série de prix n'a pas été chose facile. Il fallait déterminer les montants pour la fourniture du matériel, de son montage, son démontage et de son éventuelle récupération, tenant compte des conditions particulières présidant à un tel travail.

Cette Série de prix, acceptée par l'Exposition nationale suisse, appliquée directement et intégralement pour les travaux à l'égard desquels l'Exposition nationale suisse intervenait comme maître de l'ouvrage et à titre de références pour les travaux privés concernant les Secteurs, s'est révélé un utile et précieux élément de stabilisation des prix.

En effet, l'engagement souscrit de procéder à l'exécution de travaux sur la base de prix justes et raisonnables, valables pour toutes les entreprises et pour toute la durée de l'exécution, calculés dans le calme, a écarté le réel danger d'une surenchère pouvant paraître inévitable dans la fièvre de la dernière heure. L'action de la Communauté de Travail Electricité a certainement évité une désorganisation dans l'exécution des travaux surtout en veille d'ouverture et un éclatement dans les conditions de rémunération lors des demandes du dernier moment.

Dans le cadre établi par la Communauté de Travail Electricité, les entreprises d'électricité ont pu œuvrer dans un climat de sécurité et de stabilité largement profitables à tous, assurant la qualité de travail, le respect des prestations d'ordre social et l'achèvement des travaux en temps utile. Le principe de la concurrence a pu être maintenu, concurrence cependant organisée et dirigée, permettant l'émulation nécessaire entre les entreprises, mais écartant les heurts et les contre-heurts résultant inévitablement de l'improvisation, du manque d'organisation et d'un plan général de travail.

L'Exposition nationale suisse a été pour les Installateurs-électriciens groupés au sein de leur Association professionnelle une expérience concluante, positive et intéressante, apportant la preuve supplémentaire qu'une action commu-

nautaire, basée sur des principes bien pensés et clairement définis, est toujours au profit de l'intérêt général et supérieur.

Les Installateurs-électriciens vaudois ont eu raison de s'inspirer de la devise de l'Exposition nationale suisse: il leur fallait croire en leurs pouvoirs, à la pertinence d'un système d'organisation générale et à l'opportunité d'une action com-

munautaire. Ils ont ainsi créé une œuvre conforme à l'esprit de l'Exposition nationale suisse, au service de cette manifestation et de la profession.

Adresse de l'auteur:

J. Grec, secrétaire, Société coopérative Electro-Etudes, Avenue de la Gare 2, Lausanne.

GALILEO GALILEI

1564—1642

Der Name Galileis steht vor allem auf der Liste der grossen Astronomen, entdeckte er doch die Jupitermonde, den Saturnring, die Venus-Phasen. Alle seine Überlegungen und Beobachtungen bestärkten ihn in der Überzeugung, die auf Aristoteles zurückgehende geozentrische Auffassung sei falsch und die heliozentrische Lehre Copernikus' sei richtig. Galilei verfocht diese Lehre mit allem Nachdruck, bis er 1633 durch die katholische Kirche gezwungen wurde, seine Ideen abzuschwören.

Galilei war aber nicht nur Astronom, sondern auch Physiker und Schriftsteller. Er hat der Entwicklung der Technik eine Menge Impulse verliehen. Etwa 1595 erfand er das erste Thermometer, bestehend aus einem feinen, oben offenen, mit farbiger Flüssigkeit gefüllten Rohr. Angeregt durch Nachrichten über ein vom holländischen Brillenschleifer Lipperhey erfundenes Fernrohr, machte er sich 1600 selber an die Konstruktion eines solchen, das aber weit besser ausfiel als das holländische Vorbild. Dank diesem Teleskop gelangen ihm dann die erwähnten astronomischen Entdeckungen.

Galilei, am 17. Februar 1564 als Sohn eines Geometers, Komponisten und Händlers in Pisa geboren, studierte Philosophie und Medizin. Seine scharfe Beobachtungsgabe und grosse Disputierfreude schaffte ihm aber viele Feinde. 1589 wurde er aus Florenz verbannt; Pisa berief ihn als Mathematik-Professor, 1592 ging er in gleicher Eigenschaft nach Padua. 1610 konnte er nach Pisa zurückkehren, wo er später als «Gefangener» der Inquisition lebte. Fünf Jahre nach seiner Erblindung starb er am 8. Januar 1642. Neben seinen astronomischen Werken sind die über die Dynamik, Festigkeitslehre, dann aber auch der literarisch bedeutende «Dialogo» (Auseinandersetzung zwischen geo- und heliozentrischer Auffassung) von Bedeutung.



La Houille Blanche, Lyon

H. W.

Literatur — Bibliographie

Ölbuch. Anweisung für Prüfung, Überwachung und Pflege der im Betrieb verwendeten Öle und synthetischen Flüssigkeiten mit Isolier- und Schmiereigenschaften. 4. neubearbeitete Ausgabe 1963, DIN A 5, 224 S. mit 21 Abbildungen, 7 Zahlentafeln und 3 Formularmustern sowie Ölfarbtabelle zur Bestimmung der Farbe von Ölen, Ganzleinen DM 36,50.

Die im Jahre 1950 erschienene 3. Auflage des «Ölbuches» wurde von einem Arbeitskreis von Sachverständigen neu überarbeitet. Die neuesten Erfahrungen und Erkenntnisse auf den Gebieten der Untersuchung, Alterung, Reinigung und Lagerhaltung von Isolier-, Maschinen- und Zählerölen sowie von Schmierfetten

und synthetischen Flüssigkeiten mit Isolier- und Schmiereigenschaften wurden ausgewertet. Einige vieldiskutierte Probleme sind mit besonderer Aufmerksamkeit behandelt worden. Einfache Versuche im System Isolieröl-Wasser geben klare Auskunft über langwierige, gut gehütete Fragenkreise. Die Ölreinigung bei unter Last und Spannung stehenden Transformatoren wird behandelt und über die Analyse der im Buchholzschutz anfallenden Gase findet sich ein nützlicher Hinweis.

Das Ölbuch ist sowohl dem Fachmann im Laboratorium und Betrieb als auch dem Techniker, der den direkten Kontakt mit der Materie aufgeben musste, eine parteifreie, wertvolle Hilfe.

M. Metzler